



18 chemin de Lullin-1256-Troinex
<https://www.tctroinex.ch/>



COURS DE TENNIS 26 AOÛT AU 18 OCTOBRE 2024

Initiation: niveau rouge (5-6 ans)

Débutant: niveau orange (7-10 ans)

Avancé : niveau vert (10-16 ans)

Un cours d'une heure par semaine (matin ou après-midi) 120.- par mois

Un cours avancé d'une heure et demi (matin ou après-midi) 170.- par mois

Les cours se dérouleront au club de Troinex . En cas de pluie les salles habituelles seront toujours à notre disposition (salles des sports de Troinex et collège de Drize).

Inscriptions:

Formulaire à scanner ou à envoyer par courrier

Contact : jeannette19nov@hotmail.com , 30 rue du village suisse, 1205 Genève, 079 728 85 52

Nom..... Prénom.....

AVS(junior).....

Date de naissance...../...../..... Niveau: Débutant Moyen Avancé

Rue..... Code postal, ville.....

Téléphone..... Portable..... E-mail.....

Lundi	<input type="checkbox"/> 16h30-17h30	<input type="checkbox"/> 17h30-18h30	<input type="checkbox"/> 18h30-19h30
Mardi	<input type="checkbox"/> 16h30-17h30	<input type="checkbox"/> 17h30-18h30	<input type="checkbox"/> 18h30-19h30
Mercredi	<input type="checkbox"/> 9h- 10h <input type="checkbox"/> 10h-11h	<input type="checkbox"/> 11h-12h <input type="checkbox"/> 12h-13h <input type="checkbox"/> 14h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-16h <input type="checkbox"/> 16h-17h <input type="checkbox"/> 17h-18h <input type="checkbox"/> 18h-19h
Jeudi	<input type="checkbox"/> 16h30-17h30	<input type="checkbox"/> 17h30-18h30	<input type="checkbox"/> 18h30-19h30
Vendredi	<input type="checkbox"/> 16h30-17h30	<input type="checkbox"/> 17h30-18h30	<input type="checkbox"/> 18h30-19h30
Samedi	<input type="checkbox"/> 9h- 10h <input type="checkbox"/> 10h-11h	<input type="checkbox"/> 11h-12h <input type="checkbox"/> 12h-13h <input type="checkbox"/> 14h-15h	<input type="checkbox"/> 15h-16h <input type="checkbox"/> 16h-17h <input type="checkbox"/> 17h-18h <input type="checkbox"/> 18h-19h

Date :..... Signature des parents :.....

CONDITIONS GENERALES :

Tous les élèves de l'école de tennis ont l'obligation d'être membre du club.

Paiement : Les cours doivent être réglés en totalité au début mois.

Adaptation : En cas de conditions exceptionnelles qui empêchent le déroulement des cours, des changements horaires seront prévus à l'avance selon la disponibilité des participants et la disponibilité des terrains.

Assurances : Les participants doivent être assuré en Accident (LAA) et en possession d'une assurance en responsabilité civile privée

En remplissant ce formulaire, vous acceptez ses conditions.